

2. A ce propos, y a-t-il eu consultations suivies avec le gouvernement albertain et, dans l'affirmative, la province a-t-elle convenu du choix de ces régions?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Le ministère s'est fondé sur des indices pondérés des taux d'expansion économique (emploi, revenu et population) et des possibilités d'implantation d'industries secondaires.

2. Il y a eu consultations sérieuses. Il n'est pas prévu dans la loi que l'on demande à la province de donner son accord officiellement.

LES RÉGIONS DÉSIGNÉES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n° 264—M. Burton:

1. En fonction de quels critères le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il choisi les régions désignées de la province de Colombie-Britannique?

2. A ce propos, y a-t-il eu consultations suivies avec le gouvernement de cette province et, dans l'affirmative, la province a-t-elle convenu du choix de ces régions?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Le ministère s'est fondé sur des indices pondérés des taux d'expansion économique (emploi, revenu et population) et des possibilités d'implantation d'industries secondaires.

2. Il y a eu consultations sérieuses. Il n'est pas prévu dans la loi que l'on demande à la province de donner son accord officiellement.

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la demande de documents n° 132 est acceptable au gouvernement.

L'ACCORD DE TROC RELATIF AU BLÉ

Motion n° 132—M. Burton:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement de la Saskatchewan, le gouvernement du Canada et la Commission canadienne du blé, relativement à des dispositions d'échanges concernant les exportations de blé.

(La motion est adoptée.)

M. Groos: Monsieur l'Orateur, appelleriez-vous l'avis de motion n° 97? Je demande que les autres avis de motions soient réservés.

[M. Burton.]

LE PRÊT D'AVIONS

Motion n° 97—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du décret du conseil rendu en juin 1969, aux termes de la Loi sur l'administration financière, et concernant le prêt d'un appareil CL-41 Tutor et d'un appareil CF-104 Starfighter à la Canadair au bénéfice de l'Aerospace Exhibits Limited.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 97 est identique à l'avis n° 266, qui a été accepté par le gouvernement, le document pertinent ayant été déposé le 22 octobre. En l'occurrence, je présume que le député voudra retirer la présente motion.

M. Orlikow: D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

QUESTIONS ORALES

LA POLLUTION

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES—LA POSITION DU CANADA QUANT AUX EAUX DE L'ARCTIQUE

L'hon. M. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A la Conférence juridique internationale de Bruxelles sur la pollution des mers, la position défendue par le Canada quant aux eaux de l'Arctique reposera-t-elle sur l'affirmation de la souveraineté canadienne sur toutes les eaux situées entre les îles canadiennes de l'Arctique et la terre ferme?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ainsi qu'en faisaient état mes réponses aux questions précédentes du chef de l'opposition, notre position s'appuiera sur l'affirmation des droits du Canada sur une aussi vaste étendue que possible des eaux de l'Arctique. Cependant, nous n'avons pas encore donné instruction à notre ministre à Bruxelles de les délimiter sur la carte.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Devons-nous déduire de la réponse du premier ministre que le Canada tentera de négocier à cette conférence internationale sans que soit établi clairement notre domaine de souveraineté?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur, car la conférence porte précisément sur les eaux internationales et le ministre discutera du rôle du Canada et de son désir